

214

P **NP**

DM7

Projets d'amélioration de la route 175
des kilomètres 60 à 84 et 84 à 227

RFL et SAG / STO-TEWK 6211-06-042

ACCÈS-BLEUETS

**Mémoire présenté aux audiences publiques
sur l'environnement concernant le
Projet d'amélioration de la route 175**

Mai 2005

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les commissaires,

Permettez-moi, à titre de conseillère municipale, de citoyenne de Saguenay et de militante pour l'organisme Accès-Bleuets, de vous adresser mes commentaires quant à la construction d'une route à quatre voies divisées dans la Réserve faunique du parc des Laurentides.

Dès la fin des années 1980 (1989), des milliers de citoyens de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean se sont mobilisés afin d'exiger que le gouvernement du Québec s'engage à réaliser une route sécuritaire et adéquate pour la population.

À cette fin, une réunion extraordinaire comptant environ 2000 personnes avait été convoquée à l'Hôtel Holiday Inn de Jonquière sous l'initiative de l'animateur Jacques Cahier. Le ministre de l'époque, M. Marc-Yvan Côté, avait accepté de venir nous rencontrer. Nous avons obtenu la réalisation d'une étude de pré-faisabilité pour notre dossier.

Nous nous sommes rapidement rendu compte que notre objectif ne serait pas facile à réaliser. À cette fin, nous avons établi deux principes qui nous ont toujours guidés, à savoir :

1. Être solidaires avec ceux qui nous représentaient;
2. Être persévérants malgré toutes les embûches que nous allions rencontrer au cours des années à venir.

D'autre part, nous nous étions donnés un plan stratégique qui avait comme objectif de trouver les actions pour nous faire voir et entendre par les autorités régionales, provinciales et canadiennes.

Dans un premier temps, nous avons travaillé à rassembler la région à notre cause : signature de pétitions, conférences, rencontres avec les organismes et résolutions des conseils de ville, commissions scolaires, l'appui du Diocèse, des AFEAS, des Chambres de commerce ainsi que de l'Association touristique régionale, les députés, les MRC, CRCD, etc.

Considérant que Accès-Bleuets était un organisme légalement constitué, nous avons même engagé une directrice générale ainsi qu'un service de secrétariat pour nous aider à accomplir nos objectifs. Afin de financer nos activités, nous avons érigé des barrages sur la 175 à l'emplacement de l'ancienne Étape afin d'accueillir les dons et de vendre des cartes de membres à 2,00\$ l'unité.

En l'espace d'une semaine, nous avons obtenu la collaboration de nombreuses personnes et nous ne nous attendions pas à un appui si fort des citoyens du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Je tiens à rappeler que nos actions se sont faites dans la légalité afin que le ministère des Transports puissent être en accord.

Suite à nos pressions et après discussions avec les décideurs, nous avons obtenu de la part du gouvernement des corrections pour que la route soit moins dangereuse et tout de même plus sécuritaire. Cependant, un défi beaucoup plus grand nous attendait; il fallait convaincre les autorités gouvernementales que la route demeurait dangereuse et qu'il était nécessaire de procéder à des travaux majeurs pour réaliser une route à quatre voies divisées.

Nous avons utilisé toutes sortes d'astuces au fil des années pour rappeler aux différents paliers de gouvernement les améliorations à effectuer à la 175, et ce, afin de gagner la confiance et l'appui de toute la population régionale.

De nombreux bénévoles ont alors décidé de faire signer une pétition totalisant 100,000 noms que nous sommes allés déposer aux deux paliers de gouvernement fédéral et provincial pour la route à quatre voies divisées soit réalisée. Permettez-moi, Madame la Présidente, de répéter ce geste en 2005 lors

des audiences du BAPE **en déposant à nouveau le texte de cette pétition accompagnée de 100,000 signataires saguenéens et jeannois** (une copie du texte de cette pétition sera déposée lors de la présentation de ce mémoire aux audiences du BAPE à Saguenay).

D'autre part, avec l'appui du député fédéral André Harvey, nous avons fait reconnaître par le gouvernement canadien la route 175 à titre de « route nationale canadienne ».

En 2003, nous avons invité le premier ministre du Canada, M. Jean-Chrétien, et le premier ministre de la province de Québec, M. Bernard Landry, à venir entériner le protocole visant à établir le financement et les échéanciers de la construction de l'autoroute à quatre voies, ce qui fut fait.

Malheureusement, dans toute cette bataille que nous avons menée au fil des années, nous nous sommes posés la question si les paliers gouvernementaux se foutaient des personnes humaines au détriment de la faune, la flore, les animaux, etc.

Lors de mes visites à l'extérieur de la région et de la province, je me suis rendue compte que sur d'autres grands axes routiers, on protégeait à la fois la vie humaine et celle des animaux, ce qui n'était pas le cas sur la 175. Nous devons réaliser que si le gouvernement injecte des milliers de dollars pour réduire la mortalité humaine, il serait logique d'investir les deniers publics à rendre la route 175 plus sécuritaire afin de sauver des vies et d'économiser des coûts à l'État.

Le regroupement Accès-Bleuets a réalisé au cours des années des études qui ont démontré qu'une autoroute à quatre voies divisées permettrait de sauver de quatre à cinq vies humaines par année.

Grâce à la construction d'une route à quatre voies divisées, le gouvernement du Québec va corriger l'inégalité et l'injustice que nous subissons à l'égard des autres régions qui possèdent des axes routiers modernes, sécuritaires et qui relient leur localité au reste de la province.

Nous avons travaillé pendant 17 années sans arrêt afin de nous faire entendre et nous espérons cette fois-ci que nous sommes arrivés à l'étape ultime qui va permettre aux citoyens du Saguenay-Lac-Saint-Jean de se déplacer sur une route adéquate et qui la reliera au reste du Québec et du Canada.

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les commissaires, citoyens et citoyennes de la région, à titre de représentante de Accès-Bleuets, je suis convaincue que d'ici 2009 notre projet sera enfin réalisé!

Saguenay, le 12 mai 2005

Marina Larouche

Marina Larouche
Accès-Bleuets